

## Les réalisations monumentales au service du pouvoir politique d'Anne de Montmorency à Châteaubriant (1540-1567)

Pour comprendre l'exercice du pouvoir d'Anne de Montmorency à Châteaubriant entre 1540 et 1567, il est nécessaire de partir de quelques faits. Le 5 janvier 1540, Jean de Laval fait donation du tiers de tous ses biens, qui comprend principalement la baronnie de Châteaubriant, au connétable Anne de Montmorency (qui en prend possession le 5 mai 1540); en s'en réservant l'usufruit jusqu'à sa mort. C'est un acte exceptionnel à l'époque qu'un ensemble aussi considérable de biens passe d'un seigneur breton à une grande famille étrangère à la Bretagne. Jean de Laval est depuis 1531 gouverneur de Bretagne. Il n'a pas d'héritier direct : de sa femme Françoise de Foix, décédée en 1537, il n'a eu qu'une seule fille, Anne, morte en 1521. De son côté, Anne de Montmorency, connétable de France, proche compagnon du roi, est un homme très puissant dans l'État. Lui et Jean de Laval se connaissent très bien ; ils se côtoient à la Cour et au Conseil du roi. Cette donation de janvier 1540 est à l'origine d'inévitables et violentes protestations de cousins lointains de Jean de Laval et de longs procès que les Montmorency vont gagner. Les habitants de Châteaubriant, outre toutes les rumeurs concernant la donation, voient en Montmorency un serviteur tout puissant du roi, mais très lointain : ce n'est pas un Breton (il ne paraît d'ailleurs jamais aux États de Bretagne après 1542).

Autre fait important : Anne de Montmorency a des biens considérables et son désir constant est d'embellir ses résidences. Il a commencé à construire le château de Chantilly en 1524 – probablement l'année du commencement du château neuf de Châteaubriant par Jean de Laval – ; il a entrepris de grands travaux à Compiègne et à Montmorency en 1538 ; le célèbre château d'Écouen est mis en chantier en 1542. Ce souci d'embellissement est certes lié au tempérament du connétable, mais il est à mettre en relation avec le style de vie de l'époque en un temps où les puissants de la Cour mènent une vie plus ou moins itinérante entre leurs résidences. En

cela, c'est une forte marque d'intérêt pour chacune de ces terres : Montmorency tient à sa terre castelbriantaise qui lui apporte, outre de beaux revenus, l'héritage d'une longue histoire ancrée à la frontière du duché breton depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Ses longs séjours à Châteaubriant avec le roi, Henri II en 1551, Charles IX en 1565, en portent aussi témoignage.

Aussi, Anne de Montmorency déploie-t-il, dès la donation, une activité constante et cohérente envers la baronnie de Châteaubriant. Il en confie une gestion très suivie à un personnel qualifié. Il réorganise totalement l'administration de ses terres bretonnes. En particulier, il unit à la justice de Châteaubriant celles de nombreuses seigneuries et il fait centraliser tous leurs titres et papiers à Châteaubriant. Ce soin de gestion méthodique se retrouve dans l'aveu soigné et très complet qu'il rend au roi en 1560 pour la baronnie, à la Chambre des comptes de Nantes.

Enfin, Anne de Montmorency affirme sa présence et son pouvoir en tous les lieux de sa baronnie : ses armes figurent partout, et notamment dans les églises et à l'entrée des cimetières.

Voilà pourquoi la question des travaux et des embellissements entrepris à Châteaubriant se pose dans le cadre de l'affirmation du pouvoir politique d'un puissant de la Cour de France dans un haut lieu de l'identité bretonne<sup>1</sup>.

## Les constructions au château et la création d'un parc

### *L'emprise au sol du château et de son parc*

La comparaison des aveux rendus par le seigneur de Châteaubriant les 29 septembre 1500, 9 novembre 1503 (qui reprend le précédent), 2 mai 1541, et 19 juin 1560 fait apparaître dans cette dernière déclaration une formulation nouvelle concernant la présentation du château. À celui-ci sont associés «ses tours, veues, galleries, chapelles et enclos de douves garnies d'eau à l'entour», sans que l'on puisse conclure à partir de ces seules indications à des évolutions de l'emprise au sol du château<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> BOUVET, Christian, *Châteaubriant. Histoires*, Châteaubriant, 2002, p. 57-72, 81-86, 105-112 ; LE BEUF, François, «Les logis Renaissance à Châteaubriant ou comment rajeunir l'image d'un vieux château», *Pays de Châteaubriant – Histoire et Patrimoine*, n° 2, 2003, p. 56-63 ; PACAULT, Antoine, *La baronnie de Châteaubriant aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Étude d'une campagne traditionnelle et d'une grande terre de la noblesse de Cour*, dactyl., thèse, université de Paris-Sorbonne, 1992, vol. 1, p. 46-123. Ces études font le point des connaissances et de la bibliographie.

<sup>2</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2101-2102.

Il n'en va pas de même pour le parc. Les aveux déjà évoqués de 1500 et 1503 n'indiquent la présence comme éléments d'agrément que d'un «grand jardrin [...] près ledit chastel, un journal et demi joignant côté aux douffves et d'autre à terre de dom Pierre Robert et d'une bout à l'estang de La Torche». L'aveu du 2 mai 1541 fait état d'un «parc dudict lieu cloux de murailles ouquel y a maisons, jardins et logeis de plaisance, cerffs, biches, dains, grans reffuges à connils, parc, boays ancien, prez et aultres heritaiges d'une étendue de 100 journaux joignant les doubves dudict chasteau, l'estanc de Choaycheu et le chemyn comme l'on va de Chasteaubriant au Druglay». La mise en place de cet ensemble suppose des achats et des échanges de terres situées «au devant ou vis à vis» du château<sup>3</sup> : l'aveu du 2 mai 1541, mentionne encore que le seigneur de Châteaubriant a «baillé les moulins de La Tousche d'Arbray et de Perray [...] à deffunct Yves Barbes pour et en rescempe des heritaiges es Cohardieres à present enclouses oudict parc<sup>4</sup>».

Les différents éléments qui caractérisent le parc en 1541 se retrouvent dans la déclaration de 1560, mais s'y ajoute la déclaration de bois «taillable et de revenu», et surtout, la superficie n'est plus la même : elle s'élève désormais à 1 000 journaux<sup>5</sup>. L'extension est considérable.

### *Les constructions au château et dans le parc*

Les documents écrits manquent cruellement : seules quelques lettres sont à verser au dossier et ne livrent que des informations lacunaires. Dès la donation à Anne de Montmorency, des travaux importants semblent réalisés. Jean de Laval y fait allusion le 13 mai 1541 ou 1542 dans une lettre adressée à Anne de Montmorency où il évoque «des nouveaulx bastymens que j'ay fait à la maison qui est vostre, je ne feray longue escripture, regardant aussi, Monsieur, que naguères je vous dépêché deux hommes, l'un après l'autre, qui vous informerons bien au long de toutes choses<sup>6</sup>». Qui commande et qui finance ces travaux ? En dépit de l'expression «j'ai fait», il est possible que la principale responsabilité incombe au duc auquel Jean de Laval rend compte.

<sup>3</sup> Biblio. nat. France, ms. fr. 18633, fol. 50, 57-59 et 63, actes cotés F et 4 C. Pour le parc, les achats s'étendent de 1523 à 1526, dès 1521 si on y inclut les terres de la garenne de Châteaubriant, autour du château, Jean de Laval fit quelques acquisitions en 1521, puis en 1540-1541 alors que la donation au duc de Montmorency est réalisée, JAMES, François-Charles, «Le château de Châteaubriant», *Congrès archéologique de France, 120<sup>e</sup> session, Haute-Bretagne*, Paris, 1968, note 2 p. 307-308, et note 2 p. 330.

<sup>4</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2101, fol. 61.

<sup>5</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2101, 2 mai 1541 ; 2102, 19 juin 1560.

<sup>6</sup> Arch. Musée Condé, Chantilly, série L, t. XXIII, fol. 42.



Une partie de ces travaux concernent le parc : les Cohardières en son centre, et l'aménagement des Grands-Jardins, situés entre le château et le parc où sont bâties une métairie, la Maison-Rouge, et une chapelle dédiée à saint Antoine<sup>7</sup>.

Cette lettre pose surtout la question de l'attribution de la grande aile sud, avec sa belle galerie, ordinairement considérée comme une commande de Jean de Laval (fig. 1, n° 1). L'analyse architecturale et celle, stylistique, du décor ont donné lieu à hypothèses. Récemment, J.-M. Pérouse de Montclos a abordé le sujet dans sa monographie consacrée à Philibert de L'Orme. Pour lui, les arcades en plein cintre à colonne toscane expriment une familiarité avec l'Italie. Les actuelles lucarnes présentent «un curieux dessin qui ne peut s'expliquer [...] que par un abaissement de l'égout du toit au cours d'un remaniement». Pour J.-M. Pérouse de Montclos, il convient de restituer dans les hautes parties «un attique régnant sur toute l'aile, entre les plates-bandes des croisées et les frontons» dont il souligne que «c'est le dessin même des façades du château contemporain de Saint-Maur». Cependant, la présence d'archaïsmes dans l'exécution, «notamment les griffes gothiques des bases», indique l'intervention d'un «architecte local auquel De l'Orme n'aurait donné qu'un dessin général<sup>8</sup>». Une datation dendrologique effectuée récemment place la construction en 1536, année d'abattage des arbres<sup>9</sup>. Elle pourrait trancher la question de la datation de la galerie, à condition que ces arbres aient été utilisés immédiatement, ce qui se fait en général mais ce n'est pas une certitude. D'autant plus qu'un simple report d'un an de leur utilisation pose la question de la crédibilité d'une construction ordonnée alors par Jean de Laval profondément affecté pendant de longs mois par la mort de son épouse, Françoise de Foix, le 16 octobre 1537.

En mai 1551, les trois lettres adressées au duc de Montmorency par Pierre de Villemontée et Yvon Pierres, sieur de Belle-Fontaine, capitaine de Châteaubriant, montrent qu'à l'occasion de la visite du roi Henri II, le connétable fait construire un jeu de paume (fig. 1, n° 2), non loin et dans le prolongement de la grande galerie sud ; ce jeu comprend des galeries carrelées et des meubles sont livrés<sup>10</sup>. Des aménagements concernent aussi le parc : F.-C. James évoque une salle située sans doute au pavillon des Cohardières qui est alors achevé<sup>11</sup>.

<sup>7</sup> JAMES, F.-C., «Le château...», *art. cit.*, p. 308.

<sup>8</sup> PÉROUSE DE MONTCLOS, Jean-Marie, *Philibert De l'Orme, Architecte du roi (1514-1570)*, Paris, Mengès, 2000, p. 286-287.

<sup>9</sup> LEMOULAND, Quentin, *Châteaubriant, petit logis, grand logis et galerie Renaissance, rapport d'étude dendrochronologique*, université de Rennes I, laboratoire d'Anthropologie, centre d'Archéobotanique, 2004.

<sup>10</sup> Arch. Musée Condé, Chantilly, série L, t. XVII, 18 et 21 mai 1551.

<sup>11</sup> JAMES, F.-C., *ibidem*.

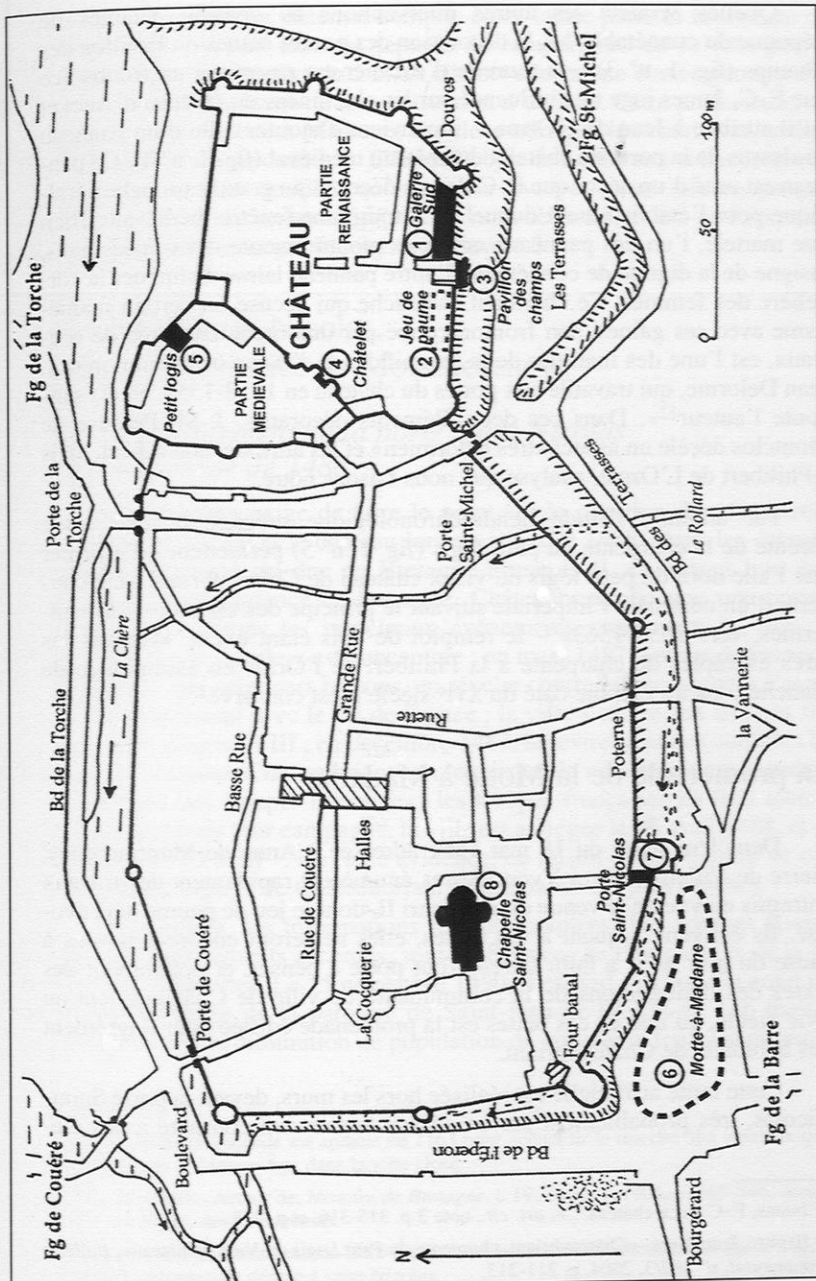


Figure 1 - Les réalisations monumentales présentées dans cette étude, localisées sur un plan de Châteaubriant avant la Révolution.

Quelles seraient les autres interventions au château datables de l'époque du connétable ? À la décoration des parties hautes du Pavillon des Champs (fig. 1, n° 3) – la tourelle d'escalier est amortie d'un frontispice que F.-C. James juge très influencé par les cheminées du château d'Anet et qu'il attribue à Jean de L'Orme –, il convient d'ajouter celle d'un panneau au-dessus de la porte du châtelet du château médiéval (fig. 1, n° 4). Ce panneau est orné d'un décor que F.-C. James décrit : «un grand cartouche héraldique pour l'établissement duquel on a muré une fenêtre médiévale. Bien que martelé, l'un des panneaux armoriés montre encore deux épées nues, insigne de la dignité de connétable, l'autre panneau laisse distinguer la cordelière des femmes. Ce charmant cartouche qui accuse un certain maniérisme avec ses gaines, son fronton coupé par une niche encadrée de rouleaux, est l'une des marques de la magnificence d'Anne de Montmorency. Jean Delorme, qui travaille aux portes du château en 1558-1559, en est sans doute l'auteur<sup>12</sup>». Dans ces deux éléments décoratifs, J.-M. Pérouse de Montclos décèle un aspect «très delormien» et les attribue, non à Jean, mais à Philibert de L'Orme, analyse que nous faisons nôtre.

Par ailleurs, l'étude dendrochronologique précitée et une étude récente de la charpente du petit logis (fig. 1, n° 5) permettent «d'affirmer que l'aile nord du petit logis du vieux château de Châteaubriant a été couverte d'un comble à l'impériale suivant le principe des chevrons-formant-fermes, vers 1557-1563» – le remploi de bois étant exclu. «Hormis les rares exemples de charpente à la Philibert de l'Orme en assemblage de planches, aucun comble daté du XVI<sup>e</sup> siècle n'est conservé<sup>13</sup>».

## La promenade de la Motte à Madame

Dans leur lettre du 18 mai 1551 adressée à Anne de Montmorency, Pierre de Villemontée et Yvon Pierres énumèrent rapidement des travaux entrepris en vue de la venue du roi Henri II, dont le jeu de paume déjà évoqué. Ils écrivent : «quant à vos buttes, elles ne seront encore achevées à cause du mur qu'il a fallu faire». Tout porte à penser, et notamment des textes des délibérations de la communauté de ville de Châteaubriant au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'une de ces buttes est la promenade édifiée pour l'agrément des habitants de Châteaubriant.

Cette butte artificielle est réalisée hors les murs, devant la porte Saint-Nicolas, très probablement sur un espace auparavant consacré à des élé-

<sup>12</sup> JAMES, F.-C., «Le château...», *art. cit.*, note 3 p. 315-316, et p. 323.

<sup>13</sup> HUNOT, Jean-Yves, «Châteaubriant, charpente du *Petit Logis* du Vieux-Château», *Bulletin monumental*, n° 162/3, 2004, p. 211-213.



ments d'un système défensif compris entre ladite porte et la tour du four banal (fig. 1, n° 6). Elle est séparée du rempart sud de la ville par une douve profonde de plus de 5 m, et elle est elle-même élevée par apport de terre, d'où la nécessité de la construction d'un mur. Cette promenade, toujours appelée Motte à Madame, est close afin que les charrettes, pouvant la dégrader, n'y passent pas. Elle est l'objet de nombreux soins de la communauté de ville de Châteaubriant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, jusqu'en 1763<sup>14</sup>. En revanche, nous ignorons le nom de la dame : est-ce l'épouse du duc de Montmorency, Madeleine de Savoie ?

## La porte Saint-Nicolas, siège de la justice de Montmorency

### *Le démantèlement de la porte Saint-Nicolas après le siège de 1488*

La question exige de faire le point sur la question des destructions subies par la ville et le château lors du siège de 1488. Dans les dernières années du règne du duc de Bretagne François II, et surtout lors de la guerre d'Indépendance de Bretagne, Châteaubriant occupe une position stratégique. Citons les principaux événements concernant la ville : en 1485, l'armée ducale y est concentrée ; en mars 1487, autour de François de Dinan, des seigneurs bretons, en révolte contre le duc, signent l'accord de Châteaubriant avec le roi de France ; la ville s'ouvre aux troupes françaises de Charles VIII ; en décembre 1487, le revirement des conjurés bretons fait repasser Châteaubriant aux loyalistes, la ville redevient le point de ralliement des troupes bretonnes ; les troupes françaises en font alors un des objectifs de leur campagne, la ville est assiégée le 15 avril 1488, et elle capitule le 23 avril<sup>15</sup>. De toute évidence, en raison de sa position au cœur du conflit, le pays de Châteaubriant figure parmi les plus touchés.

Cependant, les informations restent comptées. Les sources fiscales, par les dégrèvements accordés, sont révélatrices de l'ampleur et de la gravité des difficultés. Le 15 novembre 1490, il est fait état pour la zone soumise au fouage de la paroisse de Saint-Jean-de-Béré<sup>16</sup> de 136 maisons détruites, d'une diminution de population de « quarante feuz à sept feuz ou

<sup>14</sup> Cette butte promenade est aplanie en 1763 pour accueillir le marché aux bestiaux qui se tenait depuis le Moyen Âge dans la ville close.

<sup>15</sup> LA BORDERIE, Arthur de, *Histoire de Bretagne*, t. IV, Rennes, 1906, p. 505-546, donne le récit, classique, des événements.

<sup>16</sup> La paroisse de Saint-Jean-de-Béré inclut la ville close de Châteaubriant qui n'a qu'une chapelle seigneuriale dédiée à saint Nicolas.

environ». Aussi la duchesse Anne confirme-t-elle une mesure prise le 25 juillet, mettant en «deport» les sommes dues sur le fouage de 4 L. 10 s. en renonçant à leur recouvrement. En outre, elle ordonne de faire la réformation des feux «dedans bref temps», et de décharger les paroissiens du tiers de présente levée du fouage de 8 L. 8 s. par feu<sup>17</sup>.

Les documents fiscaux concernant Châteaubriant et la paroisse de Saint-Jean-de-Béré se rapportent au fouage, c'est-à-dire qu'ils ne prennent en compte que la seule zone soumise à ce prélèvement : celle située au-delà de l'enceinte urbaine, la ville elle-même cotisant au titre de l'aide. Ils incitent à s'interroger sur les destructions réellement infligées à la ville, et sur la valeur de ce qui porté dans les registres de chancellerie. Le 15 novembre 1490, les mesures fiscales prises sont justifiées par le fait que les «ville et chasteau de Chasteaubriant ont été demolys, brulés, abrasés et abatus» par les Français. Ces assertions ne relèvent-elles pas du stéréotype ? Les mêmes registres, le 11 août 1490, rendant hommage à l'action de Gilles de Condest affecté au moment des événements à «la garde de la place de Chasteaubriant où il résida par le temps de quatre à cinq mois», exposent qu'il «fut assiégré par lesdits François et soustint et porta le faiz et charge tant luy que ses gens et autres estant à la garde d'icelle, de quatre ou cinq assaulyx qui par lesdits François furent donnez à ladite place ou resisterent tellement contre lesdits François que d'assault ne peurent nullement entrer en icelle, ainsi lesdits François y perdirent grant nombre de leurs gens et par après pour ce que aucun secours ne fut donné à nostredit chambellan, luy convint et aux autres estans avecques luy par composition bailler ladite place». Dom G.-A. Lobineau précise que l'engagement militaire eut pour effet de faire une grande brèche à l'enceinte urbaine et il rappelle que la ville et le château sont rendus au roi et que les vainqueurs s'engagent à ce qu'il n'y ait pas d'actes de pillage. Il faut donc admettre que ce sont les zones périurbaines et des faubourgs qui ont subi de plein fouet les effets directs des combats et les destructions<sup>18</sup>.

Mais au lendemain de la reddition de la ville, que se passe-t-il ? Les lettres de Charles VIII à La Trémoille nous renseignent. Le 24 avril 1488 : «ladicte place de Chasteaubriant est mal aisée à garder au moyen de la grant batterie que s'i est faite [...]. Nous semble que devez commencer de faire abattre le chasteau et fortifier vostre logis». Le 6 mai, le roi écrit encore : «en tant que touche la demolucion de la place de Chasteaubriant, elle est merveillement longue et à ung tel affaire vous vous devez ayder de

<sup>17</sup> Arch. mun. Châteaubriant, CC 1/3 ; GOUDÉ, Charles, avec la collaboration de GUILLOTIN de CORSON, Amédée, *Histoire de Châteaubriant, baronnie, ville et paroisse*, Rennes, 1870, p. 502-504.

<sup>18</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, B 12, fol. 167 v° ; LOBINEAU, Guy-Alexis, dom, *Histoire de Bretagne*, 2 vol., Paris, 1707, p. 794.



voz francz archiers et de toutes gens» ; et le 27 mai, «nous tenons que vous avez bien sceu la prinse et reduction par nous naguères faictes en nostre obeissance des villes et chasteau de Chasteaubriant, ensemble la demolicion d'iceulx, laquelle demolicion [avons fait] tant à l'exemple de la grant traïson que nous avoit menee le mareschal de Rieux que pour aussi pour d'autant [assurer] la frontière de nous et de noz pays et subjects<sup>19</sup>». B. d'Argentré, en 1588, écrit que le château et la ville furent démantelés «tellement qu'aujourd'hui reste seulement la marque de l'ancienne forteresse<sup>20</sup>».

Le démantèlement de la porte Saint-Nicolas après le siège paraît attesté (fig. 1, n° 7). À partir de son aspect probable avant la Révolution et des travaux connus qui lui ont donné un troisième niveau entre 1747 et 1751<sup>21</sup> (fig. 2), il est difficile de se prononcer sur l'état ancien de cette porte. On peut néanmoins penser qu'avant 1488, elle constituait un châtelet. Son démantèlement a dû faire disparaître une de ses tours et «désarmer» l'autre.

### *L'auditoire de Montmorency transféré à la porte Saint-Nicolas*

La reconstruction de cette porte est traditionnellement attribuée à Anne de Montmorency sur la foi de la mention «Porte Neuve» relevée dans l'aveu rendu au roi le 19 juin 1560. Elle est à vieillir. Un aveu antérieur, celui du 2 mai 1541, cite les portes de Coyre, de La Torche, de Saint-Michel, et la «Porte Neuffve». Dans cet aveu, relevons encore que Jean Guinouaiseau doit «pour la baillee d'une petite chambre en la tour de la Porte Neuffve», une rente de 16 d. ; ce qui renvoie, sans doute, à sa restauration au lendemain du siège de 1488, mais ce qui ne permet pas de conclure quant à l'aspect de la porte<sup>22</sup>.

L'aveu du 19 juin 1560 n'en porte pas moins une information intéressante : «Jehan Guinouaiseau, pour une maison siize pres ladite Porte Neuffve au dedans de la ville, pour un jardrin siis au dessous de la chaussee, 16 d. ; quelle rente n'est poié à present parce que ladite maison est employé à present aux prisons et auditoire de la Porte Neufve<sup>23</sup>». Cet

<sup>19</sup> PÉLICIER, Paul, *Lettres de Charles VIII, roi de France*, 5 vol., Paris, 1898-1905, t. II, 1900, p. 7, 37, 68.

<sup>20</sup> D'ARGENTRÉ, Bertrand, *L'Histoire de Bretagne des Roys, Ducs, Comtes et Princes d'icelle...*, Rennes, 1582, p. 757.

<sup>21</sup> BOUVET, C., *Châteaubriant. Histoires...*, op. cit., couverture et p. 83, 85.

<sup>22</sup> Arch. dép. Loire Atlantique, B 2101, 2 mai 1541, fol. 9, 14, 59 v°.

<sup>23</sup> Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2102, fol. 26 v°.

article renvoie par le nom du débirentier et le montant de la rente à celui cité précédemment. Cependant, ni l'assiette ni la localisation ne sont exactement les mêmes. Surtout, elle est à rapprocher d'un acte du 3 novembre 1563, selon lequel l'ancien auditoire de Châteaubriant est afféagé par les procureurs d'Anne de Montmorency à Jean Perrigault et Jeanne Moison, sa femme, pour 210 L. t. Cet ancien auditoire est situé au centre de la ville, contigu à la halle médiévale, «avec l'emplacement et mesure de la vieille prison et basse fosse joignant ledit auditoire, et la chambre basse de ladite halle nommée le Porche à l'Avoine<sup>24</sup>».

Que conclure ? L'auditoire dès avant 1563 n'est plus à son emplacement ancien. Il est installé à une date inconnue à la porte Saint-Nicolas. En 1560, ce nouvel auditoire n'est pas utilisé, ce qui justifie la réquisition d'une maison qui lui est proche. Cette non utilisation pourrait être justifiée par des travaux de réfection du bâtiment. L'auditoire est ensuite réinstallé à la porte Saint-Nicolas et en 1563, l'ancien auditoire, devenu inutile, est afféagé.

C'est peut-être ici que le nom de Jean de L'Orme trouve sa place. Depuis le 13 janvier 1553, il est maître général des œuvres de maçonnerie du roi, fonction qu'il exerce réellement à compter de son retour d'Italie. Le 12 juin 1554, il succède à son frère Philibert comme «general des fortresses du pays et duché de Bretagne»<sup>25</sup>. En juin 1557, Jean de L'Orme envisage de vendre sa charge de maître général des œuvres des maçonneries du roi, mais la vente ne se fait pas et il reste à la tête de la maçonnerie royale. D'un point de vue juridique, les enceintes de ville et autres fortifications relèvent du pouvoir royal ; à ce titre elles sont du domaine de compétence de Jean de L'Orme lorsqu'il est «general des fortresses du pays et duché de Bretagne», c'est-à-dire entre juin 1554 et août 1556, voire au-delà puisque sa présence est attestée en Bretagne par une lettre de Philibert de L'Orme à Anne de Montmorency en 1558<sup>26</sup>.

Quoi qu'il en soit, on peut penser qu'Anne de Montmorency ne put qu'être favorable à un transfert qui contribuait à placer l'auditoire, et donc sa justice, signe de son pouvoir, à la porte principale de la ville.

<sup>24</sup> Arch. mun. Châteaubriant, BB 15.

<sup>25</sup> Philibert dispose de cette charge depuis février 1545, mais ne paraît avoir été actif à ce titre en Bretagne que dans les années 1544-1548. Le 29 août 1556, Jean de L'Orme vend à Jean Delespine, connu en Anjou et plus particulièrement à Angers comme architecte, les «des-saings des places fortes de Bretagne, les marchez des fortresses de Bretagne, les toysés faictes esdites fortresses», BIGUET, Olivier, LETELLIER, Dominique, «La reconstruction du château de Serrant dans les années 1540 : un témoignage précoce du classicisme», *Bulletin monumental*, n° 155, 1997, p. 28-29.

<sup>26</sup> PÉROUSE de MONTCLOS, J.-M., *Philibert De l'Orme...*, op. cit., p. 50, 52, 58-59.

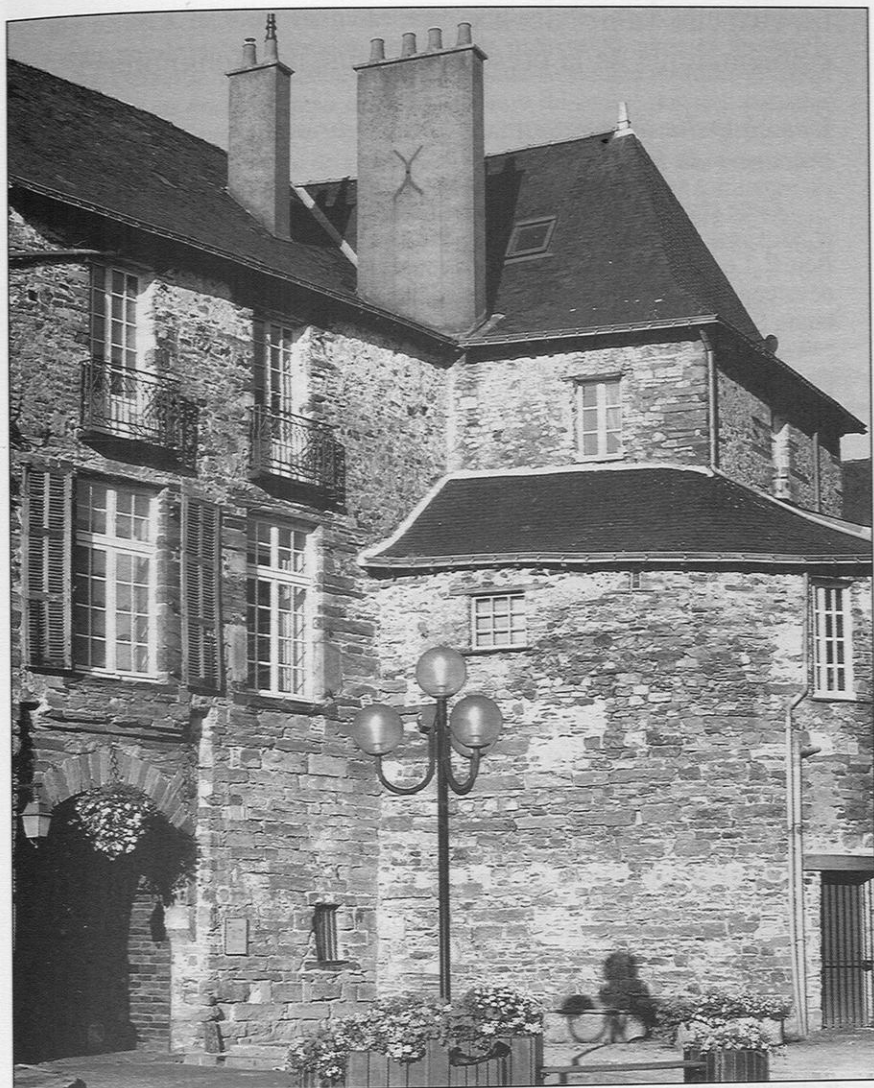


Figure 2 – La porte Saint-Nicolas aujourd’hui. L’auditoire d’Anne de Montmorency n’occupe que le second niveau (le troisième est réalisé entre 1747 et 1751).



## La chapelle Saint-Nicolas, emblématique de la présence d'Anne de Montmorency

### *Une chapelle du seigneur de Châteaubriant au centre de la ville close*

Cette chapelle a probablement été édifée dans les années 1180 (fig. 1, n° 8). C'est une succursale de l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Béré<sup>27</sup>. Le culte de saint Nicolas, patron des marchands et des marins, s'est développé rapidement après le rapt de ses reliques à Bari en 1087, et le bourg Saint-Nicolas à Nantes est déjà mentionné sous ce vocable en 1182<sup>28</sup>.

La fondation de la chapelle Saint-Nicolas est à mettre en relation avec le développement du bourg castral fondé par le seigneur de Châteaubriant qui dispose dans cette chapelle de prééminences seigneuriales. C'est ce qu'exprime le doyen Pierre Blays, qui rédige, en 1696-1697, des notes sur l'histoire religieuse de la ville, lorsqu'il évoque «une chappelle de Saint-Nicolas aussi ancienne que la ville, bastie par les habitants pour leur commodité, à cause de l'esloignement de la paroisse, laquelle apparemment était bastie longtemps devant la ville», et affirme que la chapelle Saint-Nicolas appartient «aux habitants de Châteaubriant et paroissiens de Saint-Jean [...] sauf les droits et prééminences ordinairement dus aux seigneurs<sup>29</sup>».

L'aspect extérieur de la chapelle Saint-Nicolas, avant ses transformations sous Montmorency, s'esquisse à grands traits : un clocher qui abrite deux cloches dont une grosse, une couverture d'ardoise, deux portes dont

<sup>27</sup> Un acte de 1197 met fin à une querelle survenue entre Hilaire, prêtre desservant de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste et les moines du prieuré Saint-Sauveur de Châteaubriant. Hilaire ayant remis en cause l'accord imposé par l'évêque de Nantes, Robert (1170-1185), le pape Clément III (1187-1191) confie à Philippe, abbé de Saint-Julien de Tours, et à André, archiprêtre d'Amboise, le soin d'enquêter et de prononcer une conclusion canonique. Celle-ci, donnée en l'église de l'abbaye Saint-Julien de Tours, confirme l'accord précédent : la chapelle Saint-Nicolas est une succursale de l'église Saint-Jean-Baptiste de Béré. En conséquence (traduction de la citation latine) : «il faut savoir que dans la chapelle Saint-Nicolas qui se trouve à Châteaubriant, le prêtre ne peut et ne doit célébrer l'office divin aux cinq fêtes indiquées ci-dessus [Noël, Purification de la Vierge, Pâques, Nativité de saint Jean-Baptiste, Toussaint] sans l'assentiment du prieur, pour la raison que cette chapelle est fille de l'église mère. Si, avec l'accord du prieur, on y chante l'office, le prieur et les moines percevront dans la chapelle la même partie des offrandes qu'ils perçoivent dans l'église mère», Arch. dép. Loire-Atlantique, H 112, n° 18-19, et H 113.

<sup>28</sup> TONNERRE, Noël-Yves, *Naissance de la Bretagne : géographie historique et structures sociales de la Bretagne méridionale (Nantais et Vannetais) de la fin du VIII<sup>e</sup> à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Angers, 1994, p. 529.

<sup>29</sup> GOUDÉ, C., *Histoire de Châteaubriant...*, p. 404, 409 : les «mémoires» de Pierre Blays, doyen de Saint-Jean-Baptiste de Béré de 1659 à 1706, y sont en partie édités, avec un certain nombre d'erreurs que la consultation du manuscrit a permis de rectifier.

une petite. L'intérieur est moins mal informé. La chapelle renferme au moins cinq autels : le maître autel dédié à Saint-Nicolas, et les autels Notre-Dame-de-Pitié, Sainte-Catherine, Saint-Sébastien et Saint-Jacques. Une dépense en 1509, pour une clé à l'«huys du cœur», donne à penser à la présence d'un jubé, et le Crucifix, cité lors de l'exercice comptable 1538-1539, à une poutre de gloire, c'est-à-dire à une pièce de bois portant un Crucifix placé transversalement dans le vaisseau central à l'entrée du chœur liturgique. Une statue de Saint-Nicolas est signalée lors de l'exercice 1543-1544. Sont encore cités : une «boueste», située devant l'autel Notre-Dame, destinée à recevoir des offrandes, un grand coffre, un chappier, des armoires, nombre d'objets culturels et les linges sacerdotaux<sup>30</sup>.

Concernant le culte, dans cette chapelle Saint-Nicolas sont célébrées les grandes messes certains jours de fêtes, les vêpres les samedis et dimanches ; le Saint-Sacrement y est conservé et les sacrements s'y administrent journellement, sauf celui du baptême qui ne se donne qu'à l'église paroissiale<sup>31</sup>. La chapelle Saint-Nicolas se place dans le circuit des processions qui animent régulièrement la ville. En outre, des inhumations y sont effectuées : peu nombreuses, et en nombre inférieur à celles enregistrées à Saint-Jean-Baptiste de Béré, elles se suivent sur l'ensemble de la période étudiée, mais 1555 paraît marquer une rupture. Elles concernent des personnes d'un certain rang social ; certaines d'entre elles, gravitant dans l'entourage du seigneur de Châteaubriant, peuvent de ce fait ne pas être originaires de la paroisse. Cependant, hormis peut-être la seconde caractéristique, il n'y a pas à ce sujet véritablement de trait distinctif avec Saint-Jean-Baptiste de Béré.

Des confréries sont présentes. Le doyen Blays note celles de Saint-Nicolas, de Sainte-Catherine et de Sainte-Barbe. La confrérie de Sainte-Catherine, fondée en 1436, semble avoir une très grande importance. Le doyen signale l'existence de deux documents aujourd'hui disparus : un «papier des comptes» et une liste de confrères décédés où figure «près de quatre-vingts ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers [...], outre quantité [de noms] de la première noblesse et autres», parmi lesquels sont cités des seigneurs de Châteaubriant : Bertrand de Dinan et son épouse Jeanne d'Harcourt, Françoise de Dinan, François de Laval et sa femme Françoise de Rieux, Jean de Laval<sup>32</sup>. Cette confrérie atteste de liens particuliers entre la chapelle et les seigneurs de Châteaubriant, liens qui sont renforcés sous Jean de Laval et au lendemain de son décès, nous y reviendrons.

<sup>30</sup> Arch. mun. Châteaubriant GG 45, fol. 4, 11, 12, 29, 43, 44, 285, 286 v°, 331 v°, 410, 411 v°, *passim* ; *Mémoires* de P. Blays, dans GOUDÉ, C., *Histoire...*, p. 406.

<sup>31</sup> Arch. mun. Châteaubriant, GG 54, inventaire du 2 décembre 1518, fol. 1 ; inventaire du 2 août 1569, fol. 3 v°-4 ; *Mémoires* de P. Blays, dans GOUDÉ, C., *Histoire...*, p. 405-406.

<sup>32</sup> *Mémoires* de P. Blays, dans GOUDÉ, C., *Histoire...*, p. 405.

Avant les travaux commandés par Montmorency, nous savons que deux phases de grands travaux ont eu lieu depuis 1500. En 1518-1519, la chapelle est probablement agrandie à partir d'une maison acquise pour le dégagement de l'édifice, et la reprise partielle des couvertures est rendue possible avec l'ardoise récupérée. Françoise de Foix et Jean de Laval semblent avoir contribué à cette restauration<sup>33</sup>. En 1538-1539, le clocher est l'objet de travaux : les cloches sont descendues, le bois du clocher est refait avec des chevrons, la couverture est reprise<sup>34</sup>.

### *La profonde transformation de cette chapelle*

1543. L'année du décès de Jean de Laval, survenu le 11 février, est une date essentielle pour la chapelle Saint-Nicolas. Alors que les seigneurs de Châteaubriant et leur famille sont traditionnellement inhumés au couvent des Trinitaires, fondé par un Geoffroy de Châteaubriant en 1262, c'est le cas encore de Françoise de Foix en octobre 1537, Jean de Laval l'est à Saint-Nicolas. Dans son manuscrit, le doyen Blays écrit que Jean de Laval :

«voulut aussi choisir le lieu de sa sépulture, au milieu du chœur sous le dôme, dans un caveau sur lequel nous avons vu une fausse châsse de bois à présent encore dans le jubé, après avoir fait son testament le 21<sup>me</sup> fevrier 154... et estre mort peu après. Et où il fut transporté en grande solennité de la chapelle du chasteau où il avait esté mis en dépost dans une châsse de plomb, attendant la perfection de la d. chapelle de Saint-Nicollas. [...] Montmorency fist placer ses armes autour du dôme avec celles de Jean de Laval, de même qu'aux deux principales vitres, donnant toujours la prééminence à celles de Châteaubriant, aux portes de la sacristie et au-dessous de la lanterne du d. dôme par dehors avec les espées de connestable<sup>35</sup>».

Saint-Nicolas reçoit alors les linges légués par Jean de Laval, au lendemain de son inhumation en cette chapelle. Le compte annuel de fabrique (notre source essentielle) de 1544-1545 mentionne qu'ils ont été envoyés à Martigné pour être bénits par l'évêque de Rennes. L'envoi comporte «nappes, aulbes, amy et la chapelle qui est des parementz qui estoinct aux autelz de Saint Nicollas<sup>36</sup>».

L'inventaire des «tresors et ornemens de ladite parroisse et eglise de Saint Jeahan de Beré et Sainct Nycollas» permet de faire le point sur ces dons. Ce type d'inventaire après avoir été dressé de façon détaillée dans les

<sup>33</sup> *Ibidem*.

<sup>34</sup> Arch. mun. Châteaubriant, GG 45, fol. 279 v°, 282 v°, 285-285 v°, 286 v°. Pour tous ces travaux réalisés à la chapelle Saint-Nicolas, nous ne pouvons pas suivre C. Goudé dont les affirmations, le plus souvent infondées, ne correspondent pas aux comptes de la paroisse.

<sup>35</sup> *Mémoires* de P. Blays, dans GOUDÉ, C., *Histoire...*, p. 411.

<sup>36</sup> Arch. mun. Châteaubriant, GG 45, fol. 339.



exercices 1516-1517 et 1517-1518, ne réapparaît dans les comptes, pour les «ornemens et acoustremenz» qu'à partir de l'exercice comptable 1545-1546, et ensuite pour l'ensemble des «tresors et ornemens» qu'à partir de l'exercice comptable de 1547-1548. Relevons dans l'exercice 1545-1546, en rapport avec le seigneur de Châteaubriant,

«une chappelle de velloux noir [...], chappe, avecques un drap mortuaire que donna feu très haut et très puissant monseigneur le seigneur de Chasteaubriant armoryé de ses armoryes ; plus ung pareuil de velloux noir auquel y a ung crucifix armoryé desdites armoryes dudit seigneur».

Et dans l'exercice comptable de 1549-1550, plus détaillé, ce qui concerne de façon explicite Saint-Nicolas et les seigneurs de Châteaubriant :

«une aultre custode d'argent doré pour porter Corpus Domini aux mallaidés et sur la patte de ladite custode y a ung Crucifix d'argent et les armes de feu monseigneur de Chasteaubriand ; [...] deux chandeliers d'estain pesans dix sept libvres et demye servans à Saint Nycollas ; deux petits chandeliers de cuyvre qui ont les deulx pates d'ahault d'estain servans audit Saint Nycollas ; [...] une chape de velours noir avecques ung escusson de fil d'or armoryé qu'elle fut donnée à l'obsequé de feu monseigneur de Chasteaubriand ; ung choaisible de velours noir avecques ses deux daumoyres, estolles et fanons et y a dessus, à chacun, son escusson de fil d'or armoryez des armes de Chasteaubriand ; [...] un drap mortuaire de velours noir avecques la croix de satin blanc et cinq escussons de fil d'or armoryez des armes de Chasteaubriand ; un parement d'aultel de velours noir avecques quatre escussons de fil d'or armoryez desdites armoiries dudit Chasteaubriand avecques un Crucifix au meillieu de fil d'or et d'argent et sert au grand aultel à Saint Nicollas ; item un aultre parement d'aultel de velours noir avecques quatre escussons de fil d'or armoryez desdites armoiries de Chasteaubriand ; [...] quatre toiles de crep de soye pour servir aux festes de Notre Dame et aux octaves du Sacre et à la petite chapelle de Saint Nycollas ; [...] une bannière de velours cramoyssi où il y a ung Saint Jehan d'ung cousté et ung Saint Francoys de l'aultre armoyé des armes de Chasteaubriand et de Fouais assemblees que deffuncte haulte et puissante dame Francoise de Foy, dame de Chasteaubriand, donna<sup>37</sup>».

L'importance des donations en linge à l'occasion des obsèques de Jean de Laval est à souligner. Celles-ci, si elles sont une marque de la piété des donateurs, développent encore, chez les nobles, avec les armoiries qui ornent tombeau et chapelle privés, un discours qui participe à une valorisation des lignages et des seigneuries<sup>38</sup>. Cette préoccupation est celle de

<sup>37</sup> Arch. mun. Châteaubriant, GG 45, fol. 85 v° (1516-1517), 88-88 v° (1517-1518), 354 v° (1545-1546), 365-366 v° (1547-1548), 398-400 (1549-1550).

<sup>38</sup> NASSIET, Michel, «Signes de parenté, signes de seigneuries : un système idéologique (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 176, 213-214.

Jean de Laval et également d'Anne de Montmorency, son successeur à la tête de la baronnie, l'association de ses armes à celles de Jean de Laval établissant également un discours de la continuité et de la légitimité de la succession qui est par ailleurs contestée<sup>39</sup>.

L'inhumation de Jean de Laval s'accompagne de travaux dans la chapelle Saint-Nicolas. Dans les comptes de fabrique de 1547-1548 et 1548-1549, figurent des dépenses pour la litre funéraire (bande horizontale à fond noir peinte sur des élévations intérieures, quelquefois extérieures, et armoriée), et pour des interventions sur la chapelle funéraire de Jean de Laval. Cette chapelle paraît comporter des éléments de charpente, selon un mode de construction habituelle<sup>40</sup>. Ces travaux sont à la charge du défunt ou de ses héritiers, c'est-à-dire, dans ce cas, d'Anne de Montmorency.

Pendant la période 1543-1553, on n'effectue que des réparations à l'ensemble de la chapelle Saint-Nicolas. Les travaux signalés attestent d'une église entretenue dans sa forme traditionnelle par la fabrique. Les offrandes et des inhumations attestent de la continuité du culte.

Une mention placée entre le 8 juillet et 22 juillet 1554 apporte du nouveau : une dépense de 2 s. 8 d. t. «pour avoir fait racoustrer à l'orphreure la custode qu'elle fut porté au château quant l'église de Saint Nicolas estait en ruyne<sup>41</sup>». Quelle signification donnée à ce mot «ruyne» ? La continuité du service divin est assurée, en atteste l'exercice comptable 1555-1556 au moins jusqu'au la vigile de Noël 1555 (date à laquelle est relevé le contenu du tronc de Saint-Nicolas), et il ne figure pas de mentions de travaux particuliers. Cependant, après le «jour des Roys», 6 janvier 1556, 5 s. t. sont versés «pour avoir fait oster de Saint Nycollas le chappier, coffres, aultres choses», et peu après 21 d. t. «pour avoir fait retirer et porter troys coffres chés Angelot Blanchet et en la maison Barbes vis à vis de Saint Nycollas». Dans cet exercice comptable, la mention de Saint-Nicolas n'apparaît plus dans les recettes et la dépense de 20 s. t. concerne l'achat de «troys livres et ung tiers de cire neuffve outre la vielle à fere neuff cierges à ladite parouesse et deux qui servent au chasteau». L'information donnée par le doyen Blays d'un culte transféré un temps de Saint-Nicolas à la chapelle du château trouve ici confirmation. L'exercice 1557-1558 ne porte aucune mention relative à Saint-Nicolas et le compte est conclu le 8 février 1558 à la chapelle du château<sup>42</sup>.

<sup>39</sup> PACAULT, A., *La baronnie...*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>40</sup> Arch. mun. Châteaubriant, GG 45, fol. 377 v° (1547-1548), 395 v° (1548-1549).

<sup>41</sup> Arch. mun. Châteaubriant, GG 46, fol. 69.

<sup>42</sup> Arch. mun. Châteaubriant, GG 46, fol. 90, 94 (1555-1556), 108-109 et plus largement 99 v°-112, (1556-1557), 130 v° (1557-1558).

Il faut attendre l'exercice 1558-1559, pour voir réapparaître dans les comptes de la fabrique mention de la chapelle Saint-Nicolas. Avant le 3 juillet 1558, 15 d. t. sont dépensés pour un pain et un pot de vin «pour ceulx qui ont porté le chappier derriere l'autel Saint Nycolas», l'absence d'autres frais montre que certaines personnes se sont offertes pour un tel travail, signe de leur volonté de participer à un événement singulier. Le 22 août 1558, 9 d. t. proviennent de l'offrande recueillie lors «du lundy que en celebra la première messe à Saint Nycollas». Cette mention inhabituelle conduit à penser qu'après avoir été fermée, la chapelle est rouverte au culte. D'autres informations confirment ce fait : la Nativité de la Vierge y est à nouveau célébrée le 8 septembre ; entre le 24 et 30 octobre 1558, il en coûte 15 s. 7 d. t. pour «ung tronc pour mepre les offrandes à Saint Nycollas tant pour ferrure que bois» ; le dimanche 6 novembre 1558, une procession faite pour le roi et pour la paix «celebree à Saint Nycolas». Enfin, le 6 février 1559, le compte de fabrique est à nouveau conclu dans la chapelle Saint-Nicolas<sup>43</sup>.

Ajoutons que dans l'exercice 1561-1562, figure une «mise» de 18 d. t. en «grousse chandelle le jour que l'église de Saint Nicollas fut dedyee», cette dépense se plaçant, dans le compte, avant une autre relative à une messe célébrée le jour de la Toussaint<sup>44</sup>. Cette indication est à rapprocher de celle donnée par C. Goudé, qui manifestement dispose d'informations précises, lorsqu'il écrit : «La dédicace de la nouvelle église se fit le 5 novembre de l'année 1561, par le coadjuteur de l'évêque de Nantes [...]»<sup>45</sup>. Une autre mention d'une première dédicace de la chapelle mentionnant la date du 16 novembre 1558 n'est pas à ignorer<sup>46</sup>.

Quant au motif de la fermeture de la chapelle, certaines des indications déjà citées permettent de les attribuer à des travaux, ce que paraît confirmer le fait qu'il faille attendre la fin de l'année 1561 pour voir réapparaître des dépenses concernant l'édifice, avec une intervention sur les cloches. Or, ces travaux ne figurent pas dans le compte de la fabrique, organisme qui normalement a en charge l'édifice. La durée des travaux révèle une intervention de grande ampleur qui ne paraît pas pouvoir être financée par les seules quêtes effectuées lors de pardons. Il faut donc songer à une intervention du nouveau seigneur de la baronnie, Anne de Montmorency, et placer alors le chantier qui transforme le bâtiment, jus-

<sup>43</sup> Arch. mun. Châteaubriant, GG 46, fol. 137-137 v°, 138 v°-139, 143-143 v°, 146 (1558-1159).

<sup>44</sup> Arch. mun. Châteaubriant, GG 46, fol. 191 (1560-1561).

<sup>45</sup> GOUDÉ, C., *Histoire...*, note 1, p. 403.

<sup>46</sup> Cette mention, figurant dans un martyrologe du couvent des Trinitaires de Châteaubriant, est rapportée dans un manuscrit du début du XIX<sup>e</sup> siècle (arch. privées).



qu'alors pourvu d'un clocher, en une chapelle que J.-M. Pérouse de Montclos décrit comme étant de plan centré, en croix grecque, dont «la rotonde centrale et les bras étaient couverts de toits à l'impériale et en carène comme s'ils s'agissaient de toits à petits bois», qu'il qualifie de «très delormienne<sup>47</sup>» (fig. n° 3).

Cette présentation peut être complétée de la description qu'en donne le doyen Blays en 1696-1697 :

«Cette chapelle est bastie dans la même symétrie que l'église de Saint-Pierre de Rome, ainsi qu'attestent ceux qui y ont esté. Elle a un beau dôme au milieu, en forme ronde, au-dessus une lanterne pour une petite cloche, entre les deux ailes et la nef, sept autels, sept grands vitraux de vitres peintes, quatre autres dans la nef de verre blanc, et deux moindres au haut, aux deux costés de la tour des cloches, trois portes, une petite au septentrion, une plus grande au midi où est un grand benistier aussi ancien que le bastiment, et une très-grande à l'occident qui ne s'ouvre que pour les processions, grandes messes et vespres ou enterrements. Hors cette porte, s'y voit une tour carrée avec deux cloches, dans laquelle on monte par un escalier au dedans, et au haut duquel est un jubé soutenu de deux pilliers de bois avec la baze des pierres de taille vertes de même que la d. chapelle qui est ceinte d'un cimetière entouré de murailles. Et est à remarquer qu'entre les ailes et la nef il y a deux cabinets : l'un du costé de l'évangille et l'autre de l'épistre, adroitement désrobés, avec chaque ouverture au devant pour voir à l'autel et à la chaire qui estoit pour lors placée près le ballustre du maistre autel à costé de celui de la Sainte-Vierge, et chacun sa petite cheminée pour servir, l'un au seigneur, et l'autre à la dame de Châteaubriant, lorsqu'ils auroient agréé d'assister aux divins offices et aux prédications des advents, caresmes, octaves et dimanches ordinaires qui s'y sont toujours faits comme encore à présent.

Et pour ce qui est de son maistre autel, il estoit dans la simplicité ancienne, n'ayant au derrière qu'un mur de tuffeau avec quelques ornements assez simples, deux portes à costé, armoïées, l'une des armes de Châteaubriant, et l'autre de Montmorency, pour entrer dans la sacristie au derrière, dont deux pilastres faisoient les cadres, en sorte que les deux pilastres proches de l'autel faisoient une carrée au milieu de laquelle et sur la pierre de l'autel estoit un tableau de bois, fermant comme une caisse, au milieu duquel estoit un Jesus ressuscité ; et aux deux costés, l'apparition aux disciples allant en Emaüs et à la Magdeleine, et un architrave sans frize au-dessus. Et au-dessus de ce mur estoit au milieu un vieil tabernacle de bois peint, assez élevé et vitré par le haut en forme de lanterne, où reposait le Saint-Sacrement dans un petit ciboire de vermeil doré à l'antique, aux armes de Châteaubriant sur la pate, c'est-à-dire en fleurs de lys d'or sans nombre, en champ de gueule, donné à l'ancienne chappelle par un seigneur de Châteaubriant ; je dis à

<sup>47</sup> PÉROUSE de MONTCLOS, J.-M., *Philibert De l'Orme...*, p. 287. La chapelle Saint-Nicolas, détruite en 1881, est connue par une photo ancienne (fig. 3), reproduite notamment dans BELOEIL, Dominique, «La vie religieuse dans le pays de Châteaubriant de 1800 à 1914», *Pays de Châteaubriant - Histoire et Patrimoine*, n° 5, 2007, p. 16.



Figure 3 – La chapelle Saint-Nicolas peu avant sa démolition en 1881. La nef est allongée et surmontée d'un nouveau clocher en 1842-1844.

l'ancienne, parce que Jean de Laval ne vit pas la nouvelle dans son entière perfection. Et à costé droit de l'Évangille estoit une vieille figure de Saint-Nicolas comme patron. Et au costé de l'Épistre une sainte Anne et une Madgeleine avec quelque distance entre elles. Quant on a basti l'autel, on a placé l'image de sainte Anne, la Sainte-Vierge, le petit Jésus, dans la niche d'en hault. Lorsqu'il estoit besoin de communier quelqu'un, ce qui estoit bien rare pour lors, les peuples ne communiant d'ordinaire qu'à Pasques, à moins de maladie, l'on montoit au tabernacle par un petit escalier de bois placé dans un coing de la sacristie<sup>48</sup>».

<sup>48</sup> *Mémoires* de P. Blays, dans GOUDÉ, C., *Châteaubriant...*, p. 410-411.

Le chantier du dôme peut être daté : commencé en janvier 1556, il s'achève en août 1558. Or, en 1558, Philibert de L'Orme, dans sa réponse à une demande d'Anne de Montmorency, évoque des travaux réalisés à Châteaubriant en se faisant l'écho d'information qu'il tient de son frère, Jean de L'Orme, qui revient de Bretagne. La chapelle est «parachevée», et «toutes les poutres et corbaults pour les portes sont achevez de mettre au château, [...] le tout est bien parfait et en bon ordre». Cette concordance des dates contribue à étayer l'hypothèse, séduisante, de l'attribution de l'édifice au célèbre architecte et non à son frère Jean de L'Orme<sup>49</sup>. Ce qui conduit à s'interroger sur les liens existant entre Anne de Montmorency et Philibert de L'Orme. Outre Châteaubriant, l'intervention de l'architecte pour le connétable est évoquée à Montmorency, à Écouen et à Compiègne. La demande d'Anne de Montmorency paraît être d'abord une recherche d'informations auprès d'un homme en raison de ses compétences d'architecte ordinaire du roi, et depuis le 3 avril 1548, «commissaire par ledit sire ordonné et député sur le fait de ses bâtiments», chargé d'une mission d'inspection dans divers chantiers royaux<sup>50</sup>. Mais cette demande s'explique aussi, selon notre hypothèse, parce que l'architecte est engagé auprès d'Anne de Montmorency, dans des réalisations à Châteaubriant, dans la ville et plus accessoirement au château.

### Conclusion :

#### des travaux au service de la politique d'Anne de Montmorency à Châteaubriant

La nouvelle chapelle Saint-Nicolas exprime la volonté d'affirmer la présence seigneuriale d'Anne de Montmorency au centre de ses sujets. Elle devient, avec son dôme imité du Saint-Sépulcre, au cœur de la ville close, un symbole quotidien du pouvoir d'Anne de Montmorency.

Cette affirmation s'inscrit, après la donation de Jean de Laval, et avec la présence du tombeau de Jean de Laval, dans la continuité de la Maison de Laval. L'association des armoiries des deux seigneurs établit un dis-

<sup>49</sup> J.-C. James émet l'hypothèse que Jean de L'Orme est l'auteur des travaux, ce qu'écarte J.-M. Pérouse de Montclos, alors que B. Bedos Rezak attribue la lettre à Jean de L'Orme. Sur ce sujet, nous suivons, comme F. Le Bœuf, la position de J.-M. Pérouse de Montclos. MACON, G., *Les architectes de Chantilly au xv<sup>e</sup> siècle*, Senlis, 1900, extrait des *Mémoires du comité archéologique de Senlis*, p. 103, cité par JAMES, F.-C., «Le château de Châteaubriant»..., note 1, p. 308, et note 1, p. 322 ; PÉROUSE DE MONTCLOS, J.-M., *Philibert de l'Orme...*, p. 286-287 ; LE BŒUF, F., «Les logis...», *art.cit.*, n. 36, p. 63 ; BEDOS REZAK, Brigitte, *Anne de Montmorency, seigneur de la Renaissance*, Paris, 1990, p. 305.

<sup>50</sup> PÉROUSE DE MONTCLOS, J.-M., *Philibert de l'Orme...*, p. 54 et 71.



cours de la continuité et de la légitimité de la succession qui par ailleurs est contestée.

Ces travaux dans la ville et au château développent encore, et c'est fondamental, un discours inspiré de la Renaissance, esthétique, novateur et, espère-t-on, mobilisateur. Dans un espace réduit, le dôme de Saint-Nicolas, le nouvel auditoire de la porte Saint-Nicolas et la promenade de la Motte à Madame témoignent de cette même affirmation de la présence et du pouvoir politique d'Anne de Montmorency, ce seigneur tout puissant, proche des rois de France. Le nouveau baron de Châteaubriant apporte aussi à ses sujets, et ce n'est pas son moindre atout, la modernité.

Christian BOUVET,  
Alain GALLICÉ, CRHIA

#### RÉSUMÉ

Anne de Montmorency, nouveau seigneur de Châteaubriant par donation de Jean de Laval en 1540, déploie une activité constante et cohérente envers sa baronnie. Les travaux qu'il fait entreprendre dans la ville et au château expriment sa volonté d'affirmer sa présence et son pouvoir auprès de ses sujets. Ces réalisations monumentales établissent un discours de la continuité et de la légitimité de la succession par ailleurs contestée. Ce discours politique est aussi esthétique, novateur et moderne, inspiré de la Renaissance.